

43 AFP et CFC en intendance et en agriculture : félicitations à toutes et à tous les lauréat-e-s !!!

Le 26 juin dernier à Courtemelon, lors de la traditionnelle cérémonie de clôture de la FRI, 6 employé-e-s en intendance et 13 gestionnaires en intendance ont reçu leurs AFP et CFC, de même que 4 agropraticiens et 20 agriculteurs. 27 paysannes ont suivis les modules proposés durant l'année 2014-2015 dans le cadre du brevet fédéral de paysanne et 2 recevront ce titre en automne prochain. Les cours de l'école de chefs d'exploitation ont été suivis par 33 candidat-e-s au brevet fédéral d'agriculteur et 14 candidats à la maîtrise ; les résultats seront connus à l'automne. En formation continue, 1'168 personnes ont suivi 2'164 cours ou séances.

Ces quelques chiffres illustrent les efforts consentis pour la formation agricole et en intendance. Nous tenons ici à féliciter toutes les lauréates et tous les lauréats pour le travail accompli et pour les succès obtenus. Nous encourageons les lauréat-e-s de la formation professionnelle initiale (AFP et CFC) à poursuivre sur leur lancée et à profiter après 1-2 ans de pratique professionnelle des offres de formation supérieure et continue. Les cours proposés à ce niveau peuvent être consultés sur le site Internet de la FRI www.frij.ch.

L'année scolaire 2014-2015 a été marquée notamment par la certification du département formation selon les critères de la norme ISO 9001 / 2008. Le système mis en place se veut résolument orienté clients. Il doit permettre de cerner le plus rapidement possible les besoins et attentes des personnes à former et d'y répondre de manière efficace et efficiente.

La clôture d'un cycle de formation offre aussi l'opportunité de faire le point sur les défis à venir. Dans la filière agricole, on doit veiller au maintien d'une production suffisante pour assurer une souveraineté alimentaire adéquate et simultanément préserver les ressources naturelles, tout en s'adaptant à un contexte en constante évolution. Le défi pour la formation agricole consiste à apporter de solides connaissances et de larges compétences dans tous les domaines du métier et à développer dès le départ un esprit d'entrepreneur chez les futurs chefs d'exploitation.

La formation débouchant sur l'AFP d'Employé-e en intendance (EEI) et sur le CFC de Gestionnaire en intendance (GEI) met sur le marché du travail des professionnels bien formés et polyvalents. Il convient de positionner correctement ces personnes dans les institutions, notamment médico-sociales, en jouant sur la complémentarité entre l'intendance et les autres secteurs d'activités présents, en particulier les soins. On évoque une pénurie de personnel soignant dans ces institutions. Une piste pour résoudre ce problème consiste repenser la répartition des tâches entre les différentes professions en présence. Il y a là une réelle opportunité pour les Gestionnaires et les Employé-e-s en intendance.